

8^e Hussard

4^e Garde d'Honneur

la feuille de route n° 14
la feuille de route n° 14

Janvier 2003

Éditée par l'Association Maréchal Suchet, armée des Alpes
Rédaction 12 rue de la Liberté 01000 Bourg en Bresse
(Les anciens numéros sont disponibles contre 50 centimes à l'adresse ci-dessus)

Dépôt aux Archives Départementales de l'Ain, R.H.L.63

LE HOUZARD AU PINCEAU

Le 18 octobre 1769 naît à Nîmes Jacques Luc Barbier, d'un père vitrier. Encore jeune homme, il se rend à Paris pour apprendre la peinture. Lorsque débute la Révolution, il se montre un ami des idées nouvelles et s'engage comme volontaire dans un bataillon en 1792. Bon artiste, il est nommé lieutenant à la compagnie des arts le 15 septembre 1795 par 90 votants, tous artistes ou amateurs d'art. Proche du peintre David, dont il devient l'élève, il est nommé sous lieutenant au 6^e hussards (ex-Lauzun), le 10 mars 1793. Pour cela il bénéficie de l'appui des conventionnels Dubois-Crancé, Albitte, Aubry, Rabaut et David. Il se met rapidement en route pour l'armée du Nord et rejoint son corps avant l'arrivée de sa nomination, le 30 avril, à Valenciennes. Le 3 mai, inquiet de n'avoir pas reçu la commission de sous-lieutenant de Barbier, le colonel, "montant à cheval pour aller se battre", charge le quartier-maître du régiment d'en demander une prompte expédition. Le 25 frimaire an II, Barbier passe lieutenant au 5^e hussards et intègre la compagnie Kuppelmeyer. C'est vers l'été 1794, que Barbier, à l'instigation de David, est réquisitionné par les représentants du peuple en mission afin de "recueillir les tableaux de la Belgique". C'est vêtu de la culotte hongroise bleu ciel et de la pelisse blanche qu'il fait alors parvenir en France des œuvres de Rubens, essentiellement empruntées aux cathédrales d'Anvers, Bruxelles et Gand. Artiste, Barbier prend soin des tableaux et ne les expédie pas comme de simples paquets ; soigneusement emballés les tableaux arrivent à Paris en excellent état. Sa mission lui vaut les éloges de la Commission Temporaire des Arts, le 5 vendémiaire an III : "le citoyen Barbier, artiste zélé et instruit, lieutenant de hussards... annonce à la Commission qu'il a rempli les vœux des représentants du peuple et que ces tableaux sont arrivés à leur destination". En Nivôse an III, lorsqu'il lui faut revenir au 5^e hussards, il adresse une pétition à la Commission Temporaire des Arts afin d'obtenir de ne pouvoir se livrer qu'à la peinture. Le mois suivant, la Commission appuie sa demande auprès du Directoire Exécutif et le 30 ventôse an III, le Comité de Salut Public arrête : "que le citoyen Luc Barbier, lieutenant au 5^e régiment de hussards de retour à Paris par congé des représentants du peuple délégués près des armées du Nord et Sambre et Meuse, pour apporter de la Belgique ses productions précieuses des Arts et Sciences destinés à enrichir la République, est en réquisition pour se livrer exclusivement à l'exercice de son art de la peinture".

Il se marie l'année suivante et suit les cours de David. Désormais connu sous le nom de Barbier-Walbonne, il expose au salon de Paris de 1827. Peintre spécialiste d'histoire, de scènes de genre et de portraits, il touche aussi un peu à la gravure. Il prend ses sujets dans l'histoire romaine, mais il trouve une liberté et une pureté des lignes lorsqu'il se livre à des portraits intimistes. Il décède à Passy en 1860. On lui doit *Leçon de morale donnée par un père à son fils, la mort de Paul Emile, Numa Pompilius chez la nymphe Egérie, Nu en buste, portrait de sa femme, portrait du maréchal Moncey et portrait du général Moreau*. Plusieurs de ses œuvres sont conservées au musée de Nîmes et au musée de Versailles.

MAUVAISE CONDUITE

Le 4 prairial an 7, les officiers municipaux de Varambon, dans l'Ain, dressent un p.v. de constatation d'insultes, des mauvais traitements et de viol de la citoyenne Albassin, par quatre hussards du 9^e avec sabres nus.



Mme Barbier-Walbonne, femme du peintre Jacques Luc Barbier-Walbonne (1769-1860).

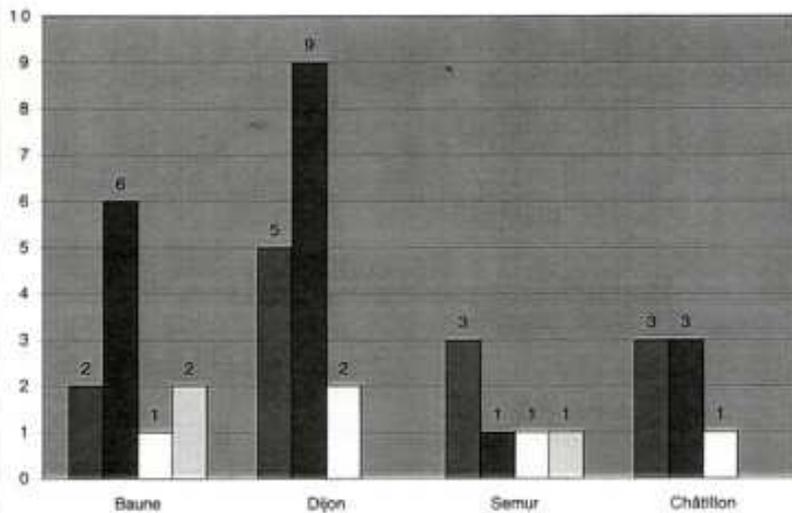
LES CONSCRITS DE 1806 DE CÔTE D'OR SERVANT DANS L'ARMÉE AUTRICHIENNE EN 1813

En 1813, le préfet de la Côte d'Or demande à ses 4 sous préfets de faire le recensement des conscrits de 1806 et des années antérieures du département servant dans l'armée Autrichienne. Au mois de juin de la même année, alors que ce mettent en place les régiments de Gardes d'Honneur, les 4 sous préfets font parvenir leurs résultats à la préfecture de Dijon. La Côte d'Or compte 40 conscrits bourguignons servant dans l'armée autrichienne ; 11 pour l'arrondissement de Baune, 16 pour celui de Dijon, 6 pour celui de Semur et 7 pour celui de Châtillon. Leur moyenne d'âge est de 36 ans. Ils servent dans 4 armes différentes, grenadiers (19), voltigeurs (13), artilleurs à pied (3) et cheveu légers (5).

Ils servent aussi à différents grades :

soldat	maréchal ferrand	caporal	brigadier	sergent	Maréchal des logis	Sous lieutenant	lieutenant	capitaine
23	2	5	1	4	1	2	1	1

Arme des bourguignons de l'armée autrichienne en 1813



■ Voltigeurs
■ Grenadiers
□ Chevaux Légers
□ Artilleurs à pied



Grenadiers et artilleurs autrichiens, Dessin d'après nature de Klein

LA CONSCRIPTION DE 1809 DANS LE HAUT BUGEY

par
Jérôme CROYET,

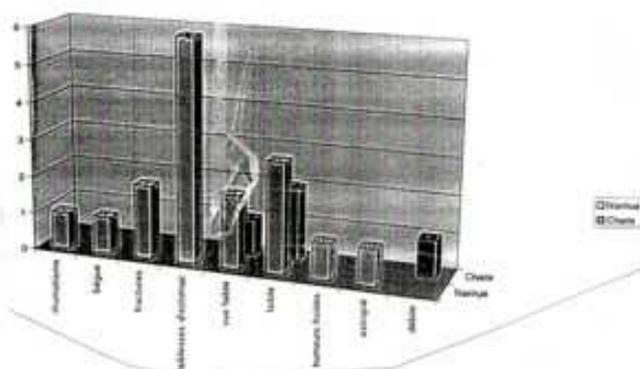
Historien, Doctorant à l'Université Lumière Lyon II, Assistant archiviste aux Archives Départementales de l'Ain

Le 14 décembre 1807, le maire de Nantua, département de l'Ain, complète le tableau des conscrits de 1809 de sa commune. Nantua est alors aussi le chef-lieu de la sous-préfecture de Nantua. Elle est située sur la grande route de Lyon à Genève, à 45 km à l'est de Bourg. La commune compte, en 1806, 9 871 habitants qui s'adonnent au commerce et aux manufactures, principales ressources de cette ville où l'air y est dit-on vif et pur.

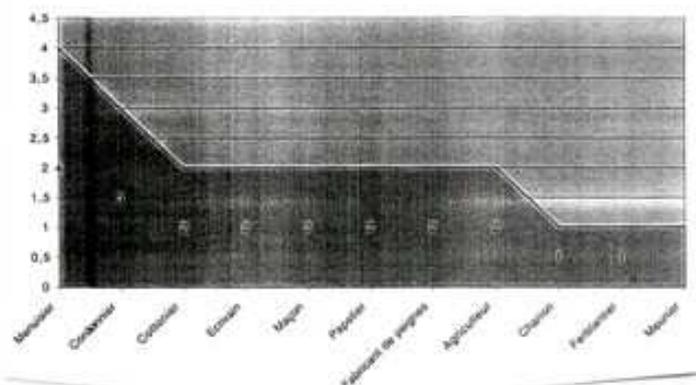
25 jeunes gens nés entre 1788 et 1789 sont répertoriés comme conscrits. Ils sont issus de tous les milieux sociaux d'une petite ville de province, artisans, commerçants, ouvriers et agriculteurs. Toutefois le monde de l'artisanat laborieux est de loin le plus représenté tandis que dans le village voisin de Charix, les agriculteurs sont majoritaires (sur 5 conscrits de Charix, 4 sont agriculteurs et 1 seul ouvrier).

Sur ces 25 conscrits, 15 sont domiciliés à Nantua, tandis que 5 habitent dans un autre département. Sur ces 25 conscrits, 14 d'entre eux posent une réclamation quant à leur incorporation. En effet, le maire de Nantua ouvre un registre des réclamations, où l'on peut voir que 6 d'entre eux demandent à être exempté pour des faiblesses d'estomac, tant et si bien qu'un seul est retenu pour partir à l'armée. Cet aperçu rapide de la conscription en 1809 dans les environs de Nantua met bien en évidence la part de plus en plus importante, dans les petites villes proto-industrialisées, d'un début de prolétariat sur lequel va commencer à peser l'effort militaire tandis que dans les bourgs et villages ruraux, les hommes de la terre restent les premiers défenseurs de la patrie. Elle permet aussi de connaître les causes médicales supposées à une exemption de conscription et dans le Haut Bugey, la première de ces causes est la faiblesse d'estomac, ainsi qu'une faiblesse de constitution globale, tant et si bien que sur 25 conscrits, un seul seulement part pour l'armée.

Causes de réclamation à la conscription



Profession des conscrits de Nantua de 1809



LE SABRE DE CAVALERIE LEGERE MODELE AN 11 dit SABRE A LA CHASSEUR : FABRICATION

par
Jérôme CROYET,

Historien, Doctorant à l'Université Lumière Lyon II, Assistant archiviste aux Archives Départementales de l'Ain, Membre de la société d'Emulation de l'Ain

Suite aux désordres causés par les ateliers révolutionnaires dans la fabrication manufacturée et en série de modèles d'armes réglementaires le corps de l'artillerie reprend en main dès 1795 les manufactures d'armes. Dès lors se met en place une rationalisation de la production. Dès 1800 (an 9), le pouvoir exécutif lance un vaste projet de rétablissement de la production des manufactures avec la mise au point d'un système d'armes uniforme, appelé an 9.

Ce nouveau système dont l'élaboration est confié au général Gassendi, met de côté l'esthétique au profit de l'efficacité. Le système regroupe un sabre de cavalerie pour les cuirassiers et les dragons, un sabre de cavalerie légère destiné aux hussards, chasseurs à cheval et l'artillerie à cheval et un sabre-briquet d'infanterie. Le projet ne s'arrête pas là puisqu'il englobe aussi le système des armes à feu, un fusil d'infanterie avec sa baïonnette, un fusil de dragons, un mousqueton de cavalerie, un pistolet de cavalerie et un pistolet de gendarmerie.

Le sabre de cavalerie légère est à l'époque de sa conception une nouveauté. En effet, aucun modèle ne le précède. Si les demis olives de la poignée, l'absence de filigrane sur la poignée et les oreillons de la garde rappellent une vague ascendance hongroise, il reste une arme réalisée par des techniciens. L'innovation réside dans l'apparition de branches latérales servant à protéger la main du cavalier. La lame elle-même se décourbe pour pouvoir permettre des coups de pointe alors plus meurtrier. Cette dernière est plus rigide et mieux protégée par un fourreau en tôle de fer avec alaises intérieures en bois, plus résistant à l'usage du temps que les fourreaux en cuir, métal et bois.

Réalisé en grande quantité malgré un coût élevé, il subit quelques modifications à l'usage du terrain. En effet, la fragilité du fourreau cause de gros problèmes, coinçant la lame à l'intérieur ou empêchant sa remise en place. De ce fait, le fourreau est modifié en l'an 11. La tôle est épaissie, les alaises sont remplacées par un fût de bois, les bracelets de bélières sont renforcés. Ces modifications entraînent un alourdissement de l'arme qui passe de 1 kg 67 à 2 kg 76.

Le sabre fait rapidement l'unanimité au sein des chasseurs à cheval et des artilleurs à cheval. Seuls les hussards rechignent à l'utiliser, lui préférant quand cela est possible, leur sabre modèle an 4.

Des modèles avec décors de trophées, de fleurs ou de feuillages, généralement d'un poids inférieur au modèle standard et avec une garde filigranée, sont produits de manière privée par les manufactures ou des armuriers.

Le modèle an 9, puis an 11, est officiellement retiré de la fabrication en 1816 avec l'adoption d'un nouveau modèle ; l'an 9 étant trop lié à l'époque impériale.

Tableau des fabrications des sabres modèle an 9

	an 9	an 10	an 11	an 12	an 13	1806	1813
<i>Klingenthal</i>			6 150	5 104	2 426	400	
<i>Versailles</i>	438	2 108	2 807	4 847	2 441	259	136

Tableau de fabrication des sabres modèle an 11

	1806	1807	1808	1809	1810	1811	1812	1813	1814	1815	1816	1817
<i>Kling</i>	1 485	2	4 600	5 300	6 034	9 295	11 909	31 092	8 131	2 595	3 018	820
<i>Versa</i>	1 500		1 175	3 888	4 350	7 050	11 445	30 774	2 388	1 701	600	
<i>Turin</i>								1 070	765			

Le modèle reste néanmoins en fabrication jusqu'en 1854 à Klingenthal. Il fait encore partie du parc militaire français en 1845 puisqu'il est en dotation dans les régiments de hussards concurremment au modèle 1822. Le modèle « à la chasseur » est copié dans le monde entier et certain cavalier de Napoléon III l'utiliseront encore durant la guerre de 1870. Il faut attendre la défaite de 1940 pour voir la disparition définitive du modèle dans les rangs de l'armée française.

Néanmoins en 1982, à l'initiative d'un général français, le modèle reprend du service sous la dénomination de F1 (avec des composantes plus modernes) pour compléter la tenue des officiers de l'armée de terre.

La monture est composée d'une poignée en bois de hêtre, ficelée en spirale. Une forte basane noire recouvre le tout. Il n'y a pas de filigrane. Celui-ci est si l'on peut dire, remplacé par deux boutons de cuivre en demi olive, situés de chaque côté de la poignée. Ces boutons sont prolongés d'une pointe qui entre à force dans le bois de la poignée et se mate sur la soie. La calotte à longue queue couvre le dessus et le dos de la poignée. De forme ovale à sa partie supérieure, elle est surmontée d'une pièce de rivure en amande. Un ergot placé à l'extrémité de la queue de calotte, s'enfonce dans le quillon et assujettit les deux pièces. La garde est constituée de trois branches de sections arrondie. La branche principale, prolongée d'un crochet se fixe sous la calotte. Largement arrondie en ovale, elle s'évase pour recevoir le bas de la poignée qui s'y applique à plat, sans virole. Elle se poursuit par un quillon assez long, recourbé en crosse et terminé par un bouton. Les deux branches latérales, jointes et très diminuées à leur naissance, sont brasées sur la branche principale et touchent à la calotte. Les branches d'épaississent, se séparent et rejoignent la branche principale de part et d'autre de la poignée. Les branches sont terminées sans bouton. Deux oreillons, en forme de bague et bombés, sont brasés à la branche principale, ils enserrant la poignée dans leur partie supérieure et l'empêchent de tourner ; dans leur partie inférieure ils empêchent la lame de battre dans le fourreau.